

Les pratiques prénominales face à la mondialisation : le cas de l'Algérie

Ouerdia Yermèche

École normale supérieure Bouzaréah, Algérie

Résumé : Initialement régi par des facteurs intra-sociétaux, le choix du prénom est maintenant déterminé par des paramètres extranationaux d'ordre géopolitique et économique. Des facteurs exogènes (modernisation des moyens de communication, vulgarisation de l'internet, hégémonie des médias internationaux) influent sur les préférences dénominales des personnes (noms néologiques ou empruntés à d'autres cultures et langues). La mondialisation, l'ouverture sur le monde, l'avènement des nouvelles technologies, la libéralisation des médias, les phénomènes de mode ainsi qu'une volonté de se singulariser ou de s'identifier à une personnalité sont autant de facteurs d'évolution des modèles anthroponymiques jusque-là fondés sur des us et coutumes sociétaux. Les choix prénominaux des Algériens connaissent depuis une vingtaine d'années des tendances nouvelles (apparition de prénoms étrangers), souvent en inadéquation avec les habitudes dénominales coutumières. Cet article propose une réflexion sur ces nouveaux réflexes dénominaux en Algérie et tente d'en expliquer les motivations et d'en analyser le fonctionnement.

Mots-clés : prénom; habitudes dénominales; identité; évolution; contamination; mode; histoire, socio-anthroponymie

Abstract: Initially governed by intra-societal factors, the choice of name is now determined by extra-national geopolitical and economic parameters. Exogenous factors (modernization of communication, popularization of the Internet, international media hegemony) affect denominational preferences of people (names or neologisms borrowed from other cultures and languages). Globalization, openness to the world, advent of new technologies, liberalization of the media, fashion trends and willingness to identify with a personality are all factors contributing to the evolution of anthroponomical models previously based on societal customs. In Algeria, the choice of first names have, for the last two decades, undergone new trends (appearance of foreign names), often with inadequate denominational customary habits. This paper offers a reflection on these new denominational reflexes in Algeria and attempts to explain and analyze the motivations.

Keywords: first name; denominative habits; identity; evolution; contamination; mode; history; socio-anthroponymy

Les dénominations individuelles, communément désignées par le vocable « prénoms », sont des marqueurs identitaires forts, fondés sur des us et coutumes sociétales. Ils symbolisent la culture, la langue et la vision de la vie des nommés. Jusqu'à des temps récents et bien que soumis à des effets de modes (Jean-Baptiste 2008), ils constituaient une nomenclature de noms relativement stable sur la durée. Actuellement les facteurs intra-sociétaux qui déterminaient l'orientation de l'acte de prénommer sont concurrencés par des facteurs extranationaux d'ordre géopolitique et économique. Des paramètres exogènes tels que la mondialisation et l'ouverture sur le monde, la modernisation des moyens de communication, la vulgarisation de l'internet, l'hégémonie des médias internationaux nous entraînent de plus en plus vers une universalisation des prénoms et une perte des spécificités nominales. Va-t-on vers une neutralisation du facteur identitaire des formes anthroponymiques? Le processus prénominal s'oriente-t-il vers une uniformisation ?

Les noms propres de personnes en tant que faits de langue sociétaux sont soumis à des fluctuations continues et connaissent une dynamique évolutive constante (Besnard et Desplanques 1991) qui donne lieu à un renouvellement permanent du stock des prénoms. Le fait dénominatif est désormais déterminé par d'autres motivations que celles du marquage identitaire de l'individu et son appartenance à une culture donnée. Des paramètres internes inhérents à l'individu et d'autres qui lui sont externes vont intervenir dans l'acte de nommer et induire un changement dans ses habitudes dénominatives. En sus du facteur mode, de nouvelles normes liées à des considérations de types psychologiques, sociopolitiques et économiques, vont également édicter les choix prénominaux (Jean-Baptiste 2008), lesquels vont sortir des « sentiers battus » pour s'orienter vers des formes plus « universelles ».

Comme il est constaté lors de nos enquêtes sur le terrain, le prénom¹, en tant que marqueur de l'identité individuelle, se situe au carrefour de conjonctures diverses et de forces sociétales, idéologiques, religieuses et politiques qui interviennent sensiblement sur le choix du nom (arabisme, intégrisme,

¹ Le vocable *prénom* vient du latin *praenomen* « nom individuel joint au patronyme servant à distinguer chacun des membres d'une même famille ».

occidentalisme...). L'effet de mode, le plus influent, joue un rôle majeur dans l'attribution des prénoms (feuilletons égyptiens, turques, syriens, brésiliens...). Du fait de l'effet de ces forces en apparence contradictoires mais complémentaires, car contribuant à la construction d'une identité individuelle nouvelle, nous assistons, depuis une vingtaine d'années, en Algérie, à une évolution des paradigmes fondant le système prénominal, évolution qui bouleverse quelque peu le patrimoine des prénoms existants jusque-là. Les choix prénominaux des Algériens subissent toutes les pressions qui déterminent le processus évolutif des pratiques langagières, citées ci-dessus. Des tendances nouvelles (apparition de prénoms étrangers), souvent en inadéquation avec les habitudes dénominatives (Yermèche, 2013a), font leur apparition dans la nomenclature des prénoms. Des dénominations empruntées à d'autres cultures et langues ou créées de toute pièce apparaissent de manière cyclique pendant que d'autres, ancestrales, tombent en désuétude et finissent par disparaître (Lacheraf, 1998). Les réflexes dénominatifs algériens, mus par des motivations diverses, mutent et évoluent vers une « anonymisation anthroponymique ».

Cet article propose une réflexion sur ces changements anthroponymiques en contexte algérien et plus précisément en contexte kabylophone¹. Nous établirons une typologie de ces nouvelles formes dénominatives puis nous intéresserons aux raisons de ces changements au niveau diachronique (impact des apports extérieurs tels que les colonisations) ainsi qu'au niveau synchronique (étude des facteurs intra/extra-sociétaux) afin de comprendre les motivations de l'apparition de ces nouveaux réflexes dénominatifs. Quelles en sont les tendances fortes? Qu'est-ce qui explique l'apparition de noms exogènes dans les habitudes nominatives locales? Ces nouveaux modèles dénominatifs sont-ils consciemment choisis ou répondent-ils à des pressions diverses?

Les évolutions du système prénominal algérien sont étudiées dans une perspective historique, sociologique et sociolinguistique. Sur la base d'un corpus de 1000 prénoms relevés sur les registres d'état civil de la ville de Tizi-Ouzou et de Bougie, sur une période d'un demi-siècle (1960-2010), nous avons étudié l'évolution des choix dénominatifs des Algériens. Les

¹ Le corpus étudié a été relevé dans la région de Tizi-Ouzou et Bougie.

résultats de cette étude plus qualitative que quantitative sont intéressants à plus d'un titre parce qu'ils montrent l'impact des facteurs extralinguistiques sur un fait de langue particulier tel que le nom propre de personne.

Changement anthroponymique en diachronie : un processus à évolution lente

Sous l'impulsion de contingences historiques, de facteurs politiques et de considérations socioculturelles (passage de la tradition orale à l'écriture par exemple), l'anthroponymie algérienne a évolué de manière harmonieuse. Étant donné que le contact avec d'autres civilisations, langues et cultures contribue au renouvellement et à la réactivation du stock des noms propres (Sadat-Yermèche, 2008), les différentes civilisations (latine, arabe, espagnole, ottomane, française) qui ont traversé ce territoire ont laissé leur empreinte dans le système anthroponymique local, fondamentalement berbère. Le substrat berbère auquel s'est ajoutée la strate arabe, vont constituer le fonds de l'anthroponymie algérienne.

Après l'indépendance, la prise en charge institutionnelle du patrimoine onomastique algérien, plus spécialement anthroponymique, va stabiliser tant que faire se peut, ce processus évolutif. Avec la démocratisation du pays entamée vers les années 1980, le phénomène de mutation des noms propres va connaître une courbe ascendante. Dans un contexte de mondialisation et d'ouverture sur les autres, l'anthroponymie algérienne postindépendance voit apparaître des prénoms nouveaux, sous l'influence de conjonctures socioculturels (libéralisation des médias, accès aux nouvelles technologies), économiques (expansion et modernisation des moyens de transports), politique, idéologique et religieux. Sujets aux modes du moment, ils connaissent des fluctuations sensibles et des tendances évolutives. Notre étude a mis en évidence plusieurs cas de figures qui illustrent les changements des prénoms.

Dénomination traditionnelle et noms cultureux-religieux : un vecteur d'appartenance géopolitique

Le système prénominal algérien, fondamentalement berbère, a connu une évolution historique logique qui est déterminée par les langues en présence et

les cultures du moment. Ainsi, l'inscription de l'Algérie, depuis des siècles, dans l'espace géopolitique arabo-musulman a déterminé l'orientation prénominale de ses habitants, vers des noms d'obédience arabe et musulmane. Essentiellement, deux catégories prénominales vont se partager le paysage anthroponymique algérien, d'un côté, les noms traditionnels qui se présentent comme la continuité des pratiques ancestrales relevant des us et coutumes arabo-berbères en vigueur et de l'autre, les noms d'obédience religieuse qui découlent directement de l'islamisation du Maghreb. Ces deux domaines constituent essentiellement le fonds anthroponymique algérien. Le fonds berbère, inspiré du vocabulaire profane, est le reflet des mentalités et des superstitions de la société et reflète leur vision du monde : des noms « trompe-la-mort », *Akli/Taklit*; *Arab*; *Idir*; des noms relatifs à des caractéristiques physiques ou morales *Meheni*; *Mokrane*; *Ameziane*; *Menad*; *Tassekourt*; et plus tard, des noms inspirés de la tradition arabe et adaptés à la langue berbère *Lounès*; *Lounis*; *Tassadit*; *Fettouma*; *Saadia*; *Dehbia*; *Ouerdia*; *Ourida*; *Chama*; *Mekioussa*; *Melkheir* (contraction de *Oum Elkheir*); *Messaad* (contraction de *Oum Essad*); *Toukfa*... Après l'islamisation du Maghreb et de l'Algérie en particulier, sont apparus des prénoms religieux du type *Chéhbrazade*; *Fairouz*; *Sarah*; *Mohamed*; *Achour*; *Belaïd*; *Islam*; *Soundous*; *Salsabil*... ainsi que des noms théophores à base de *Ellah* « dieu », *eddine* « religion » et *abd* « esclave de » du type *Chems-Eddine*; *Salaheddine*; *Zineddine*; *Badr-Eddine*; *Hibat-Ellah*; *Saadellah*; *Abdellah*; *Abdelkader*; *Abdenour*; *Abdellatif*... Ce genre de prénoms, qui constitue une constante de l'anthroponymie algérienne, sont, jusqu'à une époque récente, très présents dans les dénominations choisies par les parents fortement imprégnés de leur religion et pour lesquels, attribuer ces noms à leur progéniture est une manière de les inscrire dans la religion musulmane. De 1962, année de l'indépendance du pays, aux années 1980, la politique onomastique est dominée par des présupposés idéologiques. La réappropriation du patrimoine national, selon les autorités de l'époque, ne pouvait s'inscrire que dans le panarabisme et la négation du paradigme « berbère ». Ainsi l'institution va-t-elle établir une nomenclature officielle de noms à « consonance arabo-musulmane » et ordonner à l'administration en charge de l'état civil de l'appliquer scrupuleusement. Une politique drastique de restriction et de limitation des prénoms autorisés est instaurée avec, notamment, la mise à l'index des noms authentiquement

berbères qui sont automatiquement refusés d'inscriptions sur les fichiers d'état civil. Des cas d'anthologie ont été dénoncés à l'époque (cas des jumeaux restés des mois sans nom en raison du refus du préposé à l'état civil d'inscrire les prénoms au motif qu'ils sont étrangers). Durant une vingtaine d'années environ, l'ostracisme nominal est appliqué en vertu de décisions gouvernementales totalement arbitraires. À cette époque, les prénoms exclusivement arabo-musulmans sont transcrits sur les registres d'état civil.

Prénominalisation : un espace de revendication identitaire et de réhabilitation des noms « historiques » berbères

À partir des années 1980, les autorités, sous la pression de la population berbérophone, plus spécialement kabyle (revendication culturelle et linguistique), deviennent plus permissives notamment en ce qui concerne le droit d'attribuer un prénom berbère à sa progéniture. Les officiers d'état civil de Kabylie principalement acceptent d'inscrire certains prénoms berbères anciens sur les fichiers d'état civil. Cette tolérance est circonscrite essentiellement aux régions de Tizi-Ouzou et Béjaïa mais reste soumise au bon vouloir des officiers d'état civil. Au niveau décisionnel, aucune démarche n'est entreprise pour procéder au changement du texte qui régit l'anthroponymie algérienne et à un enrichissement de la nomenclature des prénoms officiels par l'addition de noms berbères.

Cette période est marquée par une réactivation des noms berbères anciens. Des prénoms « historiques » berbères, ou prénoms « ressuscités » (Sini, 2013) ou revisités, ressurgissent du fond des âges. Par militantisme et par désir de retrouver une identité historique berbère bafouée et de s'y inscrire, les populations berbérophones vont faire appel à des dénominations pendant longtemps oubliées et retrouvées dans les livres d'histoire. En réaction à l'intransigeance du pouvoir en place et faisant fi des lois onomastiques en vigueur, ils vont faire revivre des noms berbères anciens qui renvoient à des figures historiques emblématiques telles que *Massinissa*; *Jugurtha*; *Syphax*; *Youba*; *Yaghmorassen*; *Ziri*; *Yamsel*; *Astanabel*; *Micipsa*; *Gaïa*; *Koceila*; *Gildon* ou tout simplement des noms extraits de la langue tamazight *Aghiles*; *Mayssen*; *Azem*; *Ziri*; *Amnay*; *Dybia*; *Elyssa*; *Messina*; *Amazigh*; *Tilleli*; *Massilia*; *Toudert*;

Tanina; Thizili; Tafat; Tafrara; Dacine ; Daloula. Exceptionnellement, certains parents ont donné à leurs enfants des noms hybrides composés d'un nom berbère historique et d'un nom arabe tels que *Micipsa Lotfi; Arab Badreddine.*

Prénoms : un lieu d'inscription politique

À partir des années 1990, les événements politiques, nationaux et internationaux (naissance de l'Islam politique au niveau interplanétaire; la guerre d'Irak, le découpage géopolitique nord/sud) vont voir apparaître des formes anthroponymiques quelque peu inhabituelles dans le paysage anthroponymique algérien. Les gens, sensibles à certains événements politiques, à l'orientation de la géopolitique mondiale et à l'implication des Occidentaux, vont manifester leurs positions politiques et idéologiques en attribuant, à leurs enfants, des noms de personnalités auxquelles ils s'identifient. Ces noms de personnalités ou « noms-symboles », qui laissent deviner les convictions des nommants, se composent de l'entité dénomminative complète de la personnalité qu'ils déclinent :

- *Zine El Abidine* (prénom du président tunisien);
- Prénom + patronyme : *Mouamar Khadafi , Saddam Hussein, Oussama Ben Laden;*
- Titre honorifique + prénom: *L'ayatollah El Khomeiny;*
- Prénom + nom d'origine géographique : *Djamel Eddine El Afghani.*

Ces dénominations complètes, données en guise de prénoms, sont choisies par des parents qui adhèrent aux idées, aux positions ou aux actes de ces personnalités politiques ou religieuses qu'ils admirent.

Prénoms et mondialisation : la référence occidentale comme norme

Depuis 1990, une certaine permissivité, induite par l'ouverture sur le monde et la pression sociale en quête de liberté d'expression, va entraîner une « démocratisation » des choix prénominaux, perceptible dans les dénominations attribuées à l'époque. Non seulement les noms berbères reviennent en force dans les choix des parents mais des prénoms exogènes font également leur apparition dans les modèles anthroponymiques nationaux. D'un autre côté, avec la mondialisation, l'ouverture sur la modernité et l'avancée de la

technologie, s'opère une prise de conscience de l'importance du nom et de son impact sur le regard des autres. La vulgarisation de l'internet et la libéralisation des médias ont permis aux populations, jusque-là renfermées sur elles-mêmes, de s'ouvrir sur le monde. Ces évolutions technologiques ont entraîné une évolution des mentalités, perceptible dans les choix des prénoms qui vont tendre vers une universalisation. La mondialisation économique qui a accentué l'écart entre le nord et le sud, l'accroissement de la pauvreté sont autant de facteurs qui ont eu des effets sur les sociétés (brouillage des référents culturels). Tous ces facteurs vont se manifester notamment par une tendance à privilégier les prénoms courts, de prononciation facile que nous nommerons « noms passe-partout » : *Lily; Luna; Amane; Sara; Katia; Cecilia; Anis; Yuna; Rosa; Lila; Lina; Zora; Lisa; Tina; Mélissa; Myrina; Sylia; Ramon* et même *Judas*. Les noms « historiques » vont subsister sous une forme plus moderne. Ceux-ci vont connaître une simplification par le procédé de la troncation ainsi *Yann* est la forme tronquée du nom berbère ancien *Yanni*; *Massine* et *Massis* sont les formes diminutives du nom historique *Massinissa*; *Menza* celle de l'adjectif berbère *Amenzou*; *Mazigh* est la contraction d'*Amazigh*. Ces manipulations anthroponymiques seraient motivées par un désir d'effacement ou du moins d'atténuation de la connotation culturelle dont sont porteurs les noms propres.

Les prénoms « occidentaux » ou occidentalisés, perçus par les parents comme plus « neutres » et d'« accessibilité » plus aisée donc « passe-partout » vont prendre une place privilégiée dans la nomenclature des prénoms. Ces noms à « résonnance occidentale » comme *Flora; Lisa; Lily; Luna; Sofia; Dylia; Lycia; Alice; Amélys; Synthia; Diana; Dolice; Léna; Ludmilla; Nadia; Lynda; Cécilia; Céline; Céline; Anaïs; Leticia; Luna; Lily; Nicette; Hélène; Yoan; Kévine; Rayane; Dévy; Kim; Dylane; Dino; Adam*, apparaissent de plus en plus fréquemment dans les actes d'état civil.

Comme signalé plus haut pour les noms doubles berbère/arabe, la bipolarisation nominale avec formation de doublets anthroponymiques, noms endogènes/noms exogènes, est constatée dans notre corpus. Nous relevons des prénoms-doubles du type : *Fattima Agnès; Saadia Catherine; Sekoura Gabrielle; Amar Michel; Ali Damien; Céline Ouerdia; Thanina Louise; Maria Louisa; Axelle Taous; Dina Fatima; Safa Céline; Lisa Sirine; Tin Hinane Léa; Céline Amina;*

Messia Tassa; Alicia Chebrazade; Emilia Wissam; Eva Thanina; Maria Fattima; Adam Mohand..... Ces prénoms-doubles dénotent une certaine indécision nominale chez certains parents qui, sans sortir totalement des habitudes nominatives traditionnelles, donnent à leurs enfants une seconde dénomination « occidentale ». La conscientisation de la valeur du nom opère un transfert de la fonction symbolique du nom à une fonction « alibi » chez l'individu algérien. La préférence d'une dénomination prénominale, dépouillée de signes distinctifs de la langue et culture d'origine, dénote assurément un refus d'assumer pleinement une identité nominale spécifique et, par voie de conséquence, un désir de se fondre dans l'anonymat. La préférence des prénoms occidentaux exprime une volonté de « camouflage » de l'identité nominale authentique au profit d'une identité importée, en l'occurrence ici occidentale, voire judéo-chrétienne. Ce phénomène d'« invisibilisation nominale » est induit par des contraintes politico-économiques (chômage, misère, absence de perspective d'avenir). Il est significatif d'une volonté de s'inscrire dans un espace occidental et d'un désir d'insertion dans l'économie des pays développés, lesquels prônent souvent la préférence nationale. Ainsi, par le choix de prénoms qui sortent de leur univers culturel, les parents, conscients que la spécificité prénominale peut représenter un sérieux handicap à l'intégration dans un pays étranger, tentent d'influer sur l'avenir de leurs enfants en leur attribuant un nom plus conforme à la culture de ces pays, espérant ainsi que l'intégration dans ces sociétés sera moins problématique.

Prénoms « néologiques » : entre création et originalité

Certains parents tiennent un raisonnement inverse. Ils cherchent à singulariser leur enfant par un prénom original, voire inexistant dans les nomenclatures de prénoms en usage. Leur motivation est d'éviter un prénom trop répandu et de privilégier un prénom peu commun voire inédit. Cette aspiration à l'originalité va amener les parents à créer des néologismes prénominaux, qui font référence à leur origine tribale ou géographique. *Drirrec* [drirəʃ], *Ada Waḍi* [adawadi], *Zitun* [ziθun], *Weccix* [wacix], *Mḥateeli* [mḥatæli], *Fraoucen* sont ainsi construits sur les ethniques *At Wedrirc*, *At Waḍi*, *At Zitun*, *Iweccixen*, *At Mḥateeli*, *At Fraoucen*. Le prénom *Touguenseft* renvoie au toponyme du même nom, village situé à *Ath Ouacif*. L'originalité d'emploi du prénom féminin, très ancien, *Latmen* « ne crois pas ! » est qu'il est donné à

un garçon. Le prénom *atmas* du nom commun *wtmās* « sa sœur », est attribué à une fille.

Conclusion

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, le système des prénoms algériens connaissait une stabilité relative, la dynamique des modèles dénominatifs se faisant lentement malgré l'apport d'autres cultures et langues. Les habitudes dénominatrices se transmettaient de génération en génération et l'acte de nommer se faisait essentiellement en fonction des croyances et du legs patrimonial (familial et communautaire).

À partir de la deuxième moitié du siècle dernier, sous l'effet de la mondialisation, le changement anthroponymique va s'accélérer. Les modes anthroponymiques connaissent « une espèce de rupture dans la transmission et surtout dans l'adhésion aux croyances ancestrales auxquelles se sont substitués ou bien des pratiques occidentalisées [...] ou bien des comportements révélateurs d'un attachement à une identité à ressusciter et à se réapproprier. » (Sini, 2013, p. 3) Dès lors, les choix dénominatifs vont s'éloigner des référents socioculturels traditionnels, pour répondre à d'autres paramètres tels que l'appartenance religieuse et ethnique, l'engagement idéologique et politique, le désir de s'inscrire dans une société et un milieu autre que le sien. Ces formes dénominatrices nouvelles dans la nomenclature algérienne des prénoms se présentent comme des stratégies de dissimulation et d'« invisibilisation » de l'identité et de volonté de « se fondre dans l'anonymat nominal ». (Yermèche, 2013a) Les attitudes de singularisation dans l'acte de prénommer qui consiste à rechercher un prénom original, quitte à le créer, ne sont pas sans incidence sur le développement mental du nommé. Les parents, qui créent ces noms atypiques, ne mesurent pas suffisamment la portée d'une telle nomination, étrangère aux coutumes prénominales en vigueur.

Quel va être l'impact de tous ces changements prénominaux sur le porteur du nom qui devra subir parfois, sans pouvoir l'assumer, un prénom lourd de sens qu'il n'aura pas choisi ? Ce conditionnement par le nom ne risque-t-il pas de porter un préjudice grave à ceux qu'il désigne et de leur causer ce que Bonifaix (1995) appelle le « traumatisme du prénom » ?

Références

- Ait Hamou Ali, Rebiha, *Pour une étude de la mise en mots des représentations et des attitudes de locuteurs à l'égard de prénoms en usage en Algérie*, Mémoire de magister dactylographié, E. N. S., Alger, 2005.
- Bauer, Jean Pierre, « Histoires de prénoms », *Enfances*, vol. 40, n° 12, 1987, p. 79-88.
- Benramdane, Farid, « Qui es-tu? J'ai été dit. De la déstructuration de la filiation dans l'état civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide sémantique », *Insaniyat*, n° 10 Janvier/Avril 2000, CRASC Orna, p. 79-87.
- Besnard, Philippe, *Un prénom pour toujours. La côte des prénoms hier, aujourd'hui et demain*, Paris, Balland, (en coll. avec G. Desplanques), 1986, 1988, 1991.
- Bonifaix, François, *Le traumatisme du prénom*, Paris, Dune, 1995.
- Hadaddou, Mohand Akli, « La valse des prénoms », *La dépêche de Kabylie*, n° 701, 702 et 703 correspondant respectivement aux 25, 26 et 27 septembre 2004.
- Jean-Baptiste, Bernard, *Sociologie de la mode: le cas des prénoms*. Publications Oboulo. Com., 2008.
- Lacheraf, Mustafa, *Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah, Alger, 1998.
- Lassere, Jean Marie, « Onomastique et acculturation dans le monde romain », Actes du colloque de Montpellier *Sens et pouvoir de la nomination dans les cultures helléniques et romaines*, 23-24 mai 1987, p. 87-102.
- Leroy, Sarah, « 'Les prénoms ont été changés'. Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms », *Cahiers de sociolinguistique*, 11, 2006, p. 28-40.
- Le Rouzie, Pierre, *Un prénom pour la vie*, Paris, Albin Michel 1978.
- Sini, Cherif, « Des algériens face à leurs prénoms. Éléments pour une enquête sociolinguistique », dans Fardi Benramdane (dir.), *Des noms et des noms... État civil et anthroponymie en Algérie*, Oran, CRASC, 2003, p. 45-55.
- Sini, Cherif, « Paroles de parents kabyles à propos des prénoms à attribuer aux enfants », dans Ouerdia Yermèche et Farid Benramdane (dir.), Actes du colloque international sur *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, Éditions du CRASC, Oran, 2013, p. 47-62.
- Sublet, Jacqueline, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe*, Paris, PUF écriture, 1991.
- Tamer, Jana, *Dictionnaire étymologique : les sources étonnantes des noms du monde arabe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
- Tidjet, Mustapha, « Prénom kabyle : évolution récente », dans Farid Benramdane (dir.), *Des noms et des noms... État civil et anthroponymie en Algérie*, Oran, CRASC, 2003, p. 45-55.
- Yermèche, Ouerdia, *L'état civil : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ?* Séminaire sur les usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb, Tunis, 15/16 juin 2001.

- Yermèche, Ouerdia, « L'état civil : genèse d'un processus redénominatif », dans *Des noms et des noms... État civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par Farid Benramdane, Oran, CRASC, 2003, p. 45-55.
- Yermèche, Ouerdia, *Les anthroponymes algériens : Étude morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique*, Thèse de doctorat, 2 T., Université de Mostaganem, 2008.
- Yermèche, Ouerdia, « De la francisation à l'arabisation des noms propres berbères : quel constat, pour quelle normalisation? » Colloque international sur *La toponymie amazighe*, OCLA Barcelone 6-8 novembre 2008.
- Yermèche, Ouerdia, « Les anthroponymes algériens : entre discours, écriture et identité falsifiés », Séminaire international ENS Bouzaréah 18-20 novembre 2008 : *Influences et enjeux des contextes plurilingues sur les textes et les discours*, 2008, p. 61-72.
- Yermèche, Ouerdia, « L'état civil et le système patronymique en Algérie : entre rupture généalogique et modernité », Journées sur *L'Amazighité et histoire : onomastique et identité (antiquité, période médiévale, 19^{me} siècle)*, HCA, Zéralda 17-18 décembre 2008.
- Yermèche, Ouerdia, « Éléments d'anthroponymie algérienne », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 55, 2013, p. 233-258.
- Yermèche, Ouerdia, « La dénomination algérienne entre identité, législation et conjonctures socio-économiques », Colloque international *Noms et prénoms : établir l'identité dans l'empire du choix*, INED, Paris et Université Paris 8-CNRS, 11 décembre 2013.
- Yermèche, Ouerdia, « Les anthroponymes algériens entre tradition et modernité : évolution et formation », dans Michel Tamine et Jean Germain (dir.), *Mode(s) en onomastique*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 143-154.
- Yermèche, Ouerdia, « Les toponymes algériens durant la colonisation française et après l'indépendance entre retoponymisation et transcription française », dans par Jonas Löfström et Bettina Schnabel-Le Corre (dir.), *Défis de la toponymie synchronique : structures, contextes et usages*, Germany, Presses Universitaire de Rennes, 2015, p. 355-372.
- Yermèche, Ouerdia et Benramdane, Farid, « Symbolisme, nom propre et oralité : le cas de l'Algérie », dans Jean-Claude Bouvier (dir.), *Le nom propre a-t-il un sens ? Les noms propres dans les espaces méditerranéens*, Actes du XV^e colloque d'onomastique, Aix-en-Provence 2010, Aix-en-Provence PUP, 2013, p. 73-85.
- Zonabend, Françoise, « Prénom et identité », dans *Le prénom, mode et histoire, les entretiens de Jacques Dupaquier, Alain Bideau et Marie Elisabeth Ducreux*, Paris, EHESS, 1980, p. 29-36.